

Ferti'Run

CHARTRE DE BONNE CONDUITE

Cette chartre de bonne conduite vous donne les bonnes pratiques à respecter pour réaliser la course dans les meilleures conditions.

Chaque participant à l'opération « Ferti'Run » s'engage à :

- Ne pas courir, marcher sur des zones fermées au public.
- Respecter le code de la route.
- Être en bonne forme physique et avoir l'habitude d'effectuer de la marche, de la course ou du vélo sur la distance choisie.
- Ne pas courir, marcher ou faire du vélo si vous présentez des symptômes d'une quelconque pathologie contre indiquée à la pratique d'activités physiques et/ou sportives.
- Courir sous sa propre responsabilité. L'opération « Ferti'Run » est une opération solidaire. Ce n'est pas une compétition sportive.
- Ne pas lancer de poursuite contre l'organisateur de l'évènement « Ferti'Run » en cas de dommages, qu'ils soient physiques, matériels ou judiciaires.
- Posséder une assurance individuelle couvrant les dommages corporels.